

Les milieux humides

Comment peut-on reconnaître un milieu humide ?

On sait que l'on fréquente un milieu humide si le sol ou la végétation en place sont influencés par une saturation ou une inondation d'eau. Ce sont en général des conditions qui ne favorisent pas un couvert d'arbres, donc ce sont des milieux ouverts. Il y a des espèces qui sont adaptées à ce type de conditions et qui nous aident à reconnaître un milieu humide : dans les marais, on a des quenouilles, des scirpes et des joncs ; dans les tourbières, des mousses et des plantes carnivores ; en marais salé, des spartines. On peut retrouver ces milieux en pleine forêt, parmi des champs agricoles ou bien le long des rivages de masses d'eau salée ou douce. Mais attention ! À des temps plus secs de l'année (par exemple, vers la fin de l'été), on peut passer à côté de petits milieux humides camouflés, car ils peuvent s'assécher temporairement !

Selon les conditions présentes sur le site, on peut avoir affaire à un étang, un marais, un marécage ou une tourbière. Ces milieux sont tous désignés comme milieux sensibles et sont protégés par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. C'est que ces milieux humides abritent des espèces qui ne peuvent vivre ailleurs. Les milieux humides abritent 50% des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ! Ce sont également des lieux de grande activité. La moitié des espèces vertébrées (poissons, amphibiens, reptiles et mammifères) y trouvent un refuge pour compléter leur cycle vital. Vous pouvez deviner que ce sont des lieux de prédilection pour l'observation de la faune ! L'autre facteur majeur qui contribue à l'importance écologique des milieux humides est le fait qu'ils fonctionnent comme des reins qui filtrent et purifient l'eau qui y passe.

Il est à noter que le Québec a perdu un grand nombre de ses milieux humides parce qu'ils ont été remblayés et drainés pour faire de l'agriculture ou du développement industriel et urbain. Plus de la moitié ont ainsi perdu leur rôle d'oasis pour la faune et la flore ainsi que celui d'agent purificateur des eaux. Conservons ce qui reste de ces milieux fragiles et importants !

Comment est-il possible de reconnaître les différents types de milieu humide ?

Il est possible de faire la distinction entre les milieux humides à eau douce et à eau salée ou saumâtre.

En eau salée ou saumâtre, on retrouve le **marais salé**, qui est une communauté de plantes tolérant les conditions humides, salines et sèches (à marée basse). Ces dernières sont soumises au rythme des marées et sont donc particulièrement adaptées à un régime hydrique changeant. Les marais salés se trouvent habituellement dans des portions protégées de la côte, comme des baies, des lagons et des estuaires. Les rares espèces de plantes qui peuvent survivre dans ces conditions stabilisent les sédiments des marais salés. Leur présence entraîne celle d'une communauté faunique qui y trouve abri et nourriture, telle la grande oie des neiges qui abonde le long du fleuve Saint-Laurent lors de ses haltes migratoires.

Il existe également des **marais d'eau douce**. Ce sont des milieux humides inondés en permanence. Le couvert végétal typique des marais contient des plantes herbacées qui sont bien adaptées à la présence constante de l'eau ; par exemple, des quenouilles et des membres de la famille des Carex.

Qu'est-ce qu'un **marécage** ? Un marécage est un lieu qui est inondé périodiquement, qui comporte des arbres et arbustes qui peuvent tolérer l'eau quand sa présence n'est pas constante. On trouve des marécages à des endroits qui ont une nappe phréatique élevée (c'est-à-dire près de la surface

du sol) ou en certains lieux qui subissent des inondations saisonnières. Ces milieux comportent une abondance de canaux et de dépressions remplis d'eau.

Un **étang** n'est ni plus ni moins qu'un petit lac, peu profond et généralement de petite taille. L'étang constitue un habitat plus uniforme qu'un lac puisqu'on n'y trouve pas de couches stratifiées de différentes températures. L'eau des étangs est particulièrement riche en nutriments et l'été, la température de l'eau se réchauffe beaucoup, ce qui crée des conditions très propices à la vie. Ainsi, ces milieux humides abritent une faune et une flore abondantes et diversifiées. Plusieurs espèces d'amphibiens fréquentent ces eaux et les fonds vaseux soutiennent une microfaune remarquable.

Finalement, abordons les **tourbières**. Les tourbières se forment dans des cuves et dépressions qui se remplissent d'eau. Dans leur jeunesse, (c'est-à-dire les premiers milliers d'années de leur existence), les tourbières sont des lacs. Ce sont des lacs qui se comblent, n'ayant pas une circulation d'eau nécessaire. Les jeunes tourbières diffèrent des jeunes lacs dans la mesure où elles ne sont alimentées que par les eaux des précipitations et de ruissellement des terrains autour. Quelle est l'importance du manque de circulation d'eau dans ces milieux ? Deux choses se produisent quand l'eau n'est pas drainée : il y a premièrement une acidification du milieu et ensuite une pénurie d'oxygène dissout dans l'eau. Ces deux facteurs réduisent beaucoup l'activité des micro-organismes décomposeurs. Dans ces conditions, la litière végétale s'accumule d'année en année, ce qui contribue à édifier un dépôt de tourbe pouvant atteindre six mètres dans certaines tourbières au sud du Québec.

En raison de l'acidité de ces milieux ainsi qu'à la faible disponibilité des éléments minéraux et nutritifs, une flore particulière domine les tourbières. On y trouve des sphaignes et autres mousses, des lichens, des éricacées et des plantes carnivores qui possèdent des structures adaptées à la capture d'insectes, en complément à leur diète pauvre en éléments nutritifs. Au-dessus de cette couche de base, on retrouve souvent des arbustes tels le myrique baumier et l'aulne rugueux. Plus haut, les arbres qui s'y trouvent de façon éparse sont généralement des épinettes noires et des mélèzes.

Bibliographie :

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent. 2002. *Trésors cachés de votre forêt. Guide pour mieux connaître et protéger la biodiversité des forêts privées du Bas-Saint-Laurent*. Rimouski, Québec. 138 p.

ÉMOND, G., MORIN, A. & ST-JACQUES, C. 2000. *Les habitats (notes de cours)*. Cégep de Saint-Félicien. 105 p.

HADE, André. 2002. *Nos lacs, les connaître pour mieux les protéger*. Éditions Fides. 360 p.

Conseil de bassin de la rivière Rimouski, *Projets milieux humides du Conseil de Bassin de la rivière Rimouski*, <http://www.atena.qc.ca/Sites/CBRR/milieux-humides.htm?dossier=Projets>

Gouvernement du Canada, *Atlas de conservation des terres humides de la vallée du Saint-Laurent*, http://www.qc.ec.qc.ca/faune/atlasterreshumides/html/atlasterreshumides_f.html